

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restauration scolaire et garderie du 1er au 5 juillet 2019 dans les écoles du Gosier

LE GOSIER, 24 MAI 2019 — La ville du Gosier informe les parents d'élèves que les services de restauration scolaire et de garderie seront assurés pendant la première semaine du mois de juillet, soit 4 jours du 1er au 5 juillet 2019.

Les tarifs appliqués seront les tarifs journaliers en fonction de la tranche des revenus, qui sont consultables sur le site internet : www.villedugosier.fr

Les parents pourront procéder à l'inscription et au paiement, du 5 au 25 juin 2019, au pôle administratif de Périnet.

Contact : 0590 47 05 68